



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB  
Feuille officielle suisse du commerce FOSC  
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC  
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription

**Date de publication:** SHAB 27.01.2023

**Numéro de publication:** HR01-1005663986

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées WOOLTON CONSEIL Sàrl, Meyrin

WOOLTON CONSEIL Sàrl

Route de Meyrin 267

1217 Meyrin

WOOLTON CONSEIL Sàrl, à Meyrin, Route de Meyrin 267, 1217 Meyrin, CHE-186.360.349. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 09.01.2023. But: prestation de services dans le domaine de l'organisation juridique, accompagnement et formation dans le domaine juridique, ainsi que le conseil juridique aux organisations en Suisse et à l'international. 2. Elle peut également procéder à l'acquisition et l'administration de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers, à des entreprises commerciales ou industrielles, sises en Suisse ou à l'étranger, par prise d'actions, d'obligations, de parts, détention de créances ou toute forme adéquate, prise de brevets et de marques. 3. Elle pourra traiter toutes les opérations qui seraient en relation directe ou indirecte avec son but principal. 4. La société peut accorder des prêts à ses associés ou à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par ses associés ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier, mettre ses biens en gage pour garantir toute créance. 5. La société peut effectuer toute activité commerciale et financière, tout placement ou autre en rapport direct ou indirect avec son but ou qui soit propre à le réaliser. Elle peut traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant ou de mandataire ou les faire exécuter pour son compte par des tiers. 6. La société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres sociétés en Suisse et à l'étranger. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Les statuts comportent une clause d'arbitrage; pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associé: Ashton Keir Edward, de France, à Divonne-les-Bains, FRA, pour 200 parts de CHF 100. Gérants: l'associé Ashton Keir Edward, président, et Butty Olivier, de Ursy, à Givrins, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration du 09.01.2023, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 1509 du 24.01.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève